Ministère de l'Economie et des Finances

Direction Générale des Impôts

République du Mali

Un Peuple – Un But – Une Foi

Communiqué

Le Directeur Général des Impôts informe les contribuables, que le processus de télépaiement des impôts, droits et taxes, déclenché en décembre 2021 est momentanément interrompu.

En attendant sa reprise, il est demandé aux contribuables d'utiliser **les modes de paiement** (***Chèque Certifié et ou Numéraire***) pour s'acquitter de leurs impôts, droits et taxes au niveau de leur structure de gestion.

Le Directeur Général des Impôts sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 11 Janvier 2022

Le Directeur Général des Impôts

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Le Directeur Général des Impôts
BAMAKO

Mathias KONATE

Chevalier de l'Ordre National